



COMMUNE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE
AVIS D'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE
Modification simplifiée n°1 du PLUi et Projet de la Cité
des Vins d'Alsace

Par arrêté n°2026.00207 en date du 12/05/2026, il sera procédé à une enquête publique unique portant sur la procédure de modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes de la Vallée de Kayserberg (CCVK), le projet de la Cité des Vins d'Alsace et le dévoiement des sections de routes départementales RD 280 et RD111.

Le projet de la Cité des Vins d'Alsace, porté par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « CITE DES VINS D'ALSACE », consiste en la création d'un site d'accueil et de visite emblématique situé sur le territoire de Kientzheim, à Kayserberg Vignoble. Le PLUi approuvé intègre déjà une orientation d'aménagement et de programmation dédiée à ce projet. Rentré dans une phase opérationnelle, celui-ci a évolué, la modification simplifiée n°1 du PLUi porte ainsi sur des adaptations nécessaires pour permettre la réalisation de ce projet de Cité des vins d'Alsace.

L'enquête publique unique se déroulera **du lundi 08/06/2026 à 9h00 au mercredi 08/07/2026 à 17h00 inclus.**

Le siège de l'enquête est situé à la mairie de Kayserberg Vignoble, 39 rue du Général de Gaulle 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE.

Le dossier d'enquête sera consultable à la mairie de Kayserberg Vignoble, ainsi que dans les mairies annexes de Kientzheim et Sigolsheim, et au siège de la Communauté de Communes de la Vallée de Kayserberg. Le dossier sera également disponible en consultation sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/7369>

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées :

- Sur un des registres d'enquête papier, aux horaires d'ouverture au public de la mairie de Kayserberg Vignoble et des mairies annexes de Kientzheim et Sigolsheim, ainsi que du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de Kayserberg Vignoble ;
- Directement auprès de Madame la commissaire enquêtrice au cours de ses permanences ;
- Par courrier à l'attention de Madame la commissaire enquêtrice et adressé à la mairie de Kayserberg Vignoble – 39 rue du Général de Gaulle 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE ;

- Sur le registre d'enquête dématérialisé disponible à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/7369> dès le premier jour de l'enquête et jusqu'à celui de sa clôture ;
- De façon dématérialisée à l'adresse e-mail : enquete-publique-7369@registre-dematerialise.fr .

Madame Solange GARIN a été désignée comme commissaire enquêtrice. Elle se tiendra à la disposition du public lors de permanences suivantes :

- **Lundi 08/06 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Kaysersberg Vignoble**, 39 rue du Général de Gaulle 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE ;
- **Samedi 20/06 de 9h00 à 12h00 à la mairie annexe de Sigolsheim**, 11 rue Saint-Jacques Sigolsheim 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE ;
- **Mercredi 24/06 de 17h00 à 19h30 au siège de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg**, 31 rue du Geisbourg 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE ;
- **Mercredi 08/07 de 14h00 à 17h00 à la mairie annexe de Kientzheim**, 13 Grand Rue Kientzheim 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.